

En 1671, Pierre Alleman seigneur de Demptézieu e'tait conseiller au Parlement de Grenoble. Ce fut lui qui , en 1685, vint revendiquer ses droits et ceux des habitants de la seigneurie de Demptézieu, sur une partie des marais dits de *Bourgoin*, lorsque le duc de Bouillon, héritier de Turenne, voulut en prendre possession, en vertu de la concession faite par Louis XIV au maréchal.

La terre de Demptézieu et ses dépendances avaient ensuite passé, soit à titre héréditaire, soit autrement, au pouvoir de la famille de Vallin, qui, après avoir aliéné une portion en faveur du commandeur de Menon, a possédé le reste jusqu'à la grande révolution.

A cette époque, le château de Demptézieu, avec ce qui en dépendait encore, fut vendu au nom de la nation, comme biens d'émigrés, et passa dans les mains de plusieurs villageois du pays. Ce n'est que depuis peu d'années que les restes du vieux manoir ont été achetés pour y loger le curé du hameau.

Le château était, dans quelques unes de ses parties, d'une construction remarquable, comme le témoigne encore la tour de l'escalier principal, dont l'architecture se rattache à l'époque de transition du gothique à la renaissance, c'est-à-dire, à la fin du XV^e siècle.

Dans une des principales salles du château, se trouvait un tableau sur bois, écrit au pinceau, de la hauteur d'environ une toise, sur trois pieds de large. Ce tableau, monument curieux d'un autre âge, retrace le traité d'alliance mentionné plus haut, intervenu en 1455, par la médiation et sous la présidence de Syboud Alleman évêque et prince de Grenoble, entre les différents membres et les diverses branches de la grande famille Alleman.

Quelques années après la Révolution, M. le marquis de Rigaud, propriétaire du château de Montcarra, situé à peu de